

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 28 MAI 2018 DU CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ECOLE COMMUNALE DE LIMELETTE

Présents :

Monsieur Michel Beaussart, Échevin de l'Enseignement, Président,
Monsieur Marcel Buelens, Conseiller pédagogique,
Madame Céline Vander Sande, Animatrice pédagogique,
Monsieur Stéphane Lambert, Directeur,
Représentants du Pouvoir organisateur.

Madame Sandra Bianco, Enseignante, effectif,
Madame Elodie Goossens, Enseignante, effectif,
Madame Carine Van Grieken, Enseignante, effectif,
Madame Valérie Cortier, Enseignante, suppléant,
Madame Sylvie Beauclerq, Enseignante, suppléant,
Madame Malorie Stienon, Enseignante, suppléant,
Représentantes du personnel d'éducation.

Madame Vinciane Peeters, effectif,
Monsieur Benjamin Barbier, effectif,
Monsieur Jérôme Heiderscheidt, effectif,
Représentants des parents.

Madame Valérie Stammane,
Représentante de l'environnement de l'établissement.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion
- Projet d'établissement : évaluation périodique et proposition éventuelle d'adaptation
- Année scolaire 2018-2019 :
 - avis sur le choix des cours de langues
 - avis sur les horaires mat. et prim. des enfants
- Divers

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Un différend existe quant à la motivation de l'estompement des difficultés décrites par les enfants avec leur maître de CPC (voir dernier § au point 5. Divers à la demande des parents) Il est convenu de retirer la motivation. Avec cette modification, le procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Projet d'établissement : évaluation périodique et proposition éventuelle d'adaptation

Monsieur Beaussart cède la parole à Monsieur Lambert, afin que celui-ci puisse procéder à la présentation des propositions d'adaptation du Projet d'Établissement formulées par l'équipe éducative :

- « Construire son savoir > Respect du rythme de l'enfant dans sa globalité »

Ajouter en fin de paragraphe :

Afin de permettre à certains enfants ayant des besoins spécifiques de profiter d'un encadrement différencié répondant à leurs besoins, et afin de soutenir l'équipe dans sa recherche de solutions

adaptées, un partenariat est mis en place avec l'École spécialisée de La Source de Rixensart dans le cadre de projets d'intégration. Une évaluation de ce partenariat sera effectuée au moins annuellement.

- « Construire son savoir > Le travail individuel »

Le paragraphe devient :

Celui-ci permet de s'exercer seul dans une tâche (les tiroirs Montessori, fichiers ou jeux éducatifs par exemple). Elle sera commune à un sous-groupe d'enfants ou différenciée suivant les situations et le contexte. Selon les circonstances, le travail sera planifié avec les enfants.

Les représentants des parents tiennent à féliciter l'équipe enseignante pour les activités en tiroirs « Montessori » qui ont été développées en maternelle et qui commencent à s'étendre en primaire. Enfants et parents apprécient beaucoup ces activités et espèrent que cela pourra s'étendre dans toutes les classes pour prendre plus de place dans les apprentissages. Ils souhaiteraient ainsi que ce projet s'inscrive dans le projet d'établissement. Ils trouvent, par ailleurs, que les méthodes pédagogiques mises en œuvre dans les classes primaires semblent plus « traditionnelles » qu'en maternelle et souhaiteraient que la transition entre ces deux niveaux puisse s'opérer plus en douceur. Par exemple, à travers des ateliers créatifs et des jeux, pour développer les intelligences multiples. Enfin, les représentants des parents font la proposition d'inscrire dans le projet d'établissement *la verticalité entre toutes les classes dans le cadre des activités d'apprentissage.*

Rappel est fait par Monsieur Buelens de la mission des Conseils de participation qui consiste à débattre du Projet d'établissement élaboré par l'équipe éducative de l'école à partir des Projets Educatif et Pédagogique ” proposé par le P.O. Amender celui-ci et le compléter le cas échéant ; ainsi le Conseil de participation peut transformer le texte et y apporter des ajouts ; les décisions étant prises à la majorité des 2/3 des membres présents. Il rappelle aussi le choix fait par le Pouvoir organisateur en son temps de demander à chaque équipe éducative de proposer un projet d'établissement au départ des pratiques, des forces et des dispositifs pédagogiques de ses membres. Ce qui explique la diversité des projets des écoles communales et, à son sens, la motivation de leur équipe.

Ces précisions étant faites, il demande aux représentants de parents de préciser le « périmètre » de leur demande en matière de verticalité. Celle-ci consiste à voir inscrite dans le projet d'établissement, l'organisation d'activités interclasses qui, par ailleurs, sont pratiquées sous différentes formes en fonction des projets et des années d'étude.

Les trois propositions de modification reçoivent un avis favorable unanime des membres du Conseil (Avis 1-2018), le conseil confiant à l'équipe éducative le soin de rédiger et d'insérer, en bonne place, dans le projet d'établissement la proposition d'organisation d'activités interclasses régulières.

3. Année scolaire 2018-2019 :

- Avis sur le choix des cours de langues

En ce qui concerne les demandes de cours de seconde langue, les avis exprimés pour les élèves qui seront en P5 l'année scolaire prochaine sont au nombre de 12 en faveur du cours de néerlandais, de 11 en faveur du cours d'anglais et de 1 en faveur du cours d'allemand. Le Conseil propose dès lors ainsi la poursuite de l'organisation des deux cours de langue. En tenant compte des actuels enfants en 5e année, les groupes seront constitués comme suit :

- Cours d'anglais : 17 enfants
- Cours de néerlandais : 19 enfants

Monsieur Beaussart attire toutefois l'attention sur le fait que les professeurs de langues ne jugent pas pédagogiquement favorable l'organisation de groupes de langues hétérogènes. A l'avenir, si dans le cadre des mesures du Pacte d'excellence, l'apprentissage d'une seconde langue se voit bien avancé à la troisième primaire, il conviendra de se poser la question de la poursuite d'une offre différenciée.

Cet avis porte le numéro 2-2018

- Avis sur les horaires mat. et prim. des enfants

Monsieur Beussart précise qu'il s'agit ici de remettre un avis sur le nombre de périodes hebdomadaires de cours des enfants. Pour rappel, celui-ci peut varier de 26 à 28 périodes en maternelle, de 28 à 31 périodes en primaire. Le Conseil émet un avis favorable sur le choix du pouvoir organisateur de proposer que l'horaire des élèves, tant en maternelle qu'en primaire, comporte 28 périodes de cours qui correspondent à l'horaire type proposé par le décret. Cet avis porte le numéro 3-2018.

4. Divers

À la demande des représentants des parents :

1. Les parents de l'école tiennent à remercier la Ville pour sa proactivité dans l'entretien des bâtiments et la construction du parking et des nouveaux bâtiments, dont en réponse à leur interrogation, monsieur Beussart précise que la qualité de l'acoustique a bien été pris en compte.
2. Les parents souhaiteraient la création d'**activités extrascolaires** dans l'école (après 16h et/ou le samedi matin, par exemple : chorale, dessin, ...) La construction de nouveaux bâtiments permettra de faire des choses nouvelles.
En matière d'accueil extrascolaire, la Ville soutien la vision pour l'enfant d'un temps riche en découvertes, ne le soumettant pas aux exigences de performance de la société, le laissant évoluer à son rythme par le soutien de professionnel-le-s, conscient-e-s de ses besoins et des étapes de son développement. Un temps simplement pour être et grandir, vivre, bouger, se « pauser » et se reposer, rêver, créer. Un temps jugé bien nécessaire dans un rapport de l'OCDE et tant par l'ONE que nombre d'associations d'éducation ou de professionnels, après une journée d'école et qui constitue un choix éducatif de la part du PO.
Cela étant, nos écoles, à la demande ou à l'initiative d'AP, peuvent accueillir le mercredi après-midi, ou pourquoi pas le samedi matin, différentes propositions d'activités culturelles en fonction des infrastructures disponibles.
Monsieur Lambert signale que des discussions sont en cours pour la réattribution de différents locaux suite à la mise à disposition des pavillons (classe ateliers scientifiques, local polyvalent pour les enseignants, bureau de direction/secrétariat, ...)
Invitation est faite aux représentants de parents de soumettre une proposition.
3. Les parents sont très contents de la **collation collective**, mais souhaitent que la distribution en primaire soit optimisée ; en effet, il semblerait que certains « grands » se rueraient sur celle-ci. Madame Stiénon confirme la chose tout en signalant qu'elle est gérée. Il apparait également que le contenu des collations proposées par certains parents ne corresponde pas toujours aux critères de qualité attendus. Chacun comprend qu'il est délicat de retourner la remarque aux enfants d'autant qu'en la matière le projet d'éducation à la santé peut parfois rentrer en conflit avec la culture des familles.
4. **Verdure dans la cour** : Les parents souhaitent que les espaces perdus soient re végétalisés. Monsieur Lambert communiquera la demande au STE et précise qu'il a rencontré dernièrement le responsable du service des travaux de la Ville pour l'extension de la cour de récréation. Les aménagements prévus sont 5 à 6 places de parking à flan de rue, le déplacement de la haie et le percement du mur du préau. Les représentants des parents insistent pour que le cheminement depuis le parking soit sécurisé d'autant si des véhicules viennent encore à circuler dans la Belle-voie et suggèrent l'aménagement de la nouvelle partie de cour de récréation en zone zen prioritairement destinée aux jeux des plus petits.

5. **Travaux** :

- Flaque d'eau à l'entrée de l'école : la pose d'un dallage est prévu au cours de l'été.
- Ventilation toilette. La solution retenue est de remplacer le vitrage du haut en y incluant un extracteur temporisé commandé par un détecteur de présence.

Monsieur le Président remercie les membres de l'équipe éducative pour le travail de l'année et chacun pour sa participation. Il souhaite enfin à tous une bonne fin d'année scolaire et très bel été !

Marcel Buelens,
Secrétaire

Michel Beaussart,
Président